

Présentation de la scolarisation des Jeunes Sourds

**Diaporama diffusé par la DGESCO le 31 janvier 2020,
à l'occasion de la rencontre Education Nationale / Associations
représentant les familles d'enfants sourds**

Commentaires de l'UNAPEDA

Le diaporama est publié sur le site de l'UNAPEDA avec nos commentaires à l'adresse :http://www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=3141.

Les données

Elles sont issues d'un croisement d'informations tirées de l'enquête 32 (ESMS), et des enquêtes 3 et 12 (respectivement remontées 1^{er} et 2^d degré par les enseignants référents, à partir des Projets Personnalisés de Scolarisation -PPS-).

On notera que 74% des élèves sourds sont scolarisés en classe ordinaire (diapo 4), 26% étant rattachés aux divers dispositifs relevant du médico-social. Toutefois, en l'état, « ESMS » semble signifier ici « EMS » (établissements du médico-social, et dispositifs partenariaux relevant de ces établissements). On ne dispose toujours pas du détail des scolarisations en classe ordinaire (sans accompagnement, avec AESH, avec prise en charge par service médico-social -SAFEF, SSEFS, SESSAD-), problème déjà évoqué en 2018 à l'occasion de la journée nationale « La scolarisation des enfants sourds » organisée par l'UNAPEDA), il est donc impossible d'évaluer les effets des différentes modalités d'accompagnement des modes de scolarisation les plus inclusifs.

Ainsi, d'une manière générale, quand on lit ESMS dans ce diaporama, il convient de considérer que ce sont des données liées aux seuls établissements, et -peut-être- aux services ambulatoires qui leur sont attachés. Les SESSAD non rattachés à un établissement (EMS) ne sont pas pris en compte, ce qui se verra plus loin au moment d'exposer les cartographies des ressources proposées aux parents pour une école inclusive.

Présentation de la scolarisation des Jeunes Sourds Diaporama DGESCO

Commentaires de l'UNAPEDA

La diapo 7 va bien dans ce sens, le « zoom » sur la répartition des élèves en milieu ordinaire distinguant trois items : classe ordinaire (75%), ULIS (14%), PEJS hors ULIS (11%)...

L'UNAPEDA souhaite souligner l'ambiguïté avec la nouvelle définition des ULIS.

Par exemple, à Rennes les ULIS existantes sont dédiées uniquement aux élèves sourds sans difficultés d'apprentissage (ancienne définition) mais le nouveau texte ULIS prévoit des ULIS pour des enfants sourds avec des difficultés d'apprentissage ... (nouvelle circulaire de 2015)

L'Education Nationale continue à appeler ULIS les ULIS existantes alors qu'elles ne correspondent plus à la nouvelle définition .

En ce qui concerne la répartition des élèves sourds par niveau d'enseignement (diapo 8), on remarque que 83% des élèves sourds sont scolarisés en milieu ordinaire sur la période de la scolarité obligatoire, 9% en lycée Général et Technologique, 5% en lycée Professionnel, 3% en CAP. Ici, nous demandons d'avoir une présentation des données qui permette de comparer ces proportions à la situation de l'ensemble des élèves.

A noter à ce propos que les élèves sourds représentent 0.06% des élèves dans le 1^{er} degré, 0.07% au collège, et seulement 0.004% au lycée...

Concernant le choix du mode de communication, 18% des élèves scolarisés en milieu ordinaire (toujours défini comme classe ordinaire/PEJS/ULIS) ont recours au bilinguisme langue française + LSF (ils sont 42% en PEJS, 37% en ULIS, 63% en EMS).

La langue française (oral/écrit) est la langue de communication de 82% des élèves en milieu ordinaire (dont 14% avec recours au LPC), et de 37% en EMS (dont 12% avec LPC).

Ceci dit, ces chiffres sont à manier avec précaution, on ne sait pas toujours quelle est la proportion des différents modes de communication employés parfois par un même élève, c'est une donnée complexe.

Présentation de la scolarisation des Jeunes Sourds Diaporama DGESCO

Commentaires de l'UNAPEDA

La cartographie des lieux de scolarisation pour jeunes sourds

Le projet d'infographie diapo 12, qui nous est expliqué avec beaucoup de prudence, présente l'intérêt de chercher à distinguer milieu ordinaire/milieu médico-social, tout en faisant mention côté « milieu ordinaire » de l'existence de l'appui des services du médico-social dans le cadre des PPS...et en indiquant un objet « Temps partagé UE/milieu ordinaire ». Qui trop embrasse mal étreint ! Ce schéma est, de l'avis de tous, encore imparfait...

Concernant la cartographie diapo 13, elle ne met en évidence -comme déjà évoqué- que les dispositifs financés ou organisés en partenariat direct avec l'Education nationale : PEJS, ULIS, UEE, UE, et INJS. Les ressources les plus cohérentes avec la mise en place d'une véritable école inclusive - scolarisation ordinaire au plus près du lieu de vie de la famille de l'enfant sourd-, à savoir les services ambulatoires du médico-social SESSAD/SAFEP/SSEFS, n'y figurent pas ! Cette cartographie ayant pour objectif non pas une évaluation interne de la mobilisation des académies et des recteurs pour une école inclusive, mais l'information des parents, il semble indispensable d'inviter les recteurs et DASEN à prendre l'attache des MDPH pour disposer des ressources locales liées au médico-social, généralement départementales, qui font l'objet des orientations des CDAPH.

Information : les programmes en LSF des cycles 1 à 4 sur EDUSCOL, la LSF au lycée

Le programme du cycle 2 **en** LSF est présenté (à voir en ligne), ainsi que le cadre de l'enseignement **de** la LSF au lycée (0,4% des élèves l'ont en LV1 au lycée).